

Bulletin Municipal d'Informations



Entzheim Info

JUILLET 2021



Cela fait maintenant bien plus d'un an que la pandémie nous impose une vie sociale réduite. Les nombreux conseils de prudence des spécialistes sur la crainte d'un retour d'une nouvelle vague à l'automne nous empêchent de nous sentir totalement libérés de ce fléau.

Dans ce contexte, je tiens à renouveler mes remerciements à tous ceux qui ont œuvré au niveau du personnel de la commune pour assurer la continuité du service public. L'ensemble du personnel a dû faire preuve de facultés d'adaptation, je pense aussi aux enseignants qui ont cumulé les réglementations

successives et l'impact du chantier de l'extension de l'école élémentaire.

Concernant la conduite des projets en cours, les délais sont tenus. Lors de la récente visite du chantier de l'école élémentaire, le conseil municipal a pu constater le bon avancement des travaux. La rénovation de la Maison de la Cour Saint Denis est par ailleurs très enrichissante. La prochaine journée du patrimoine sera l'occasion de partager avec vous ces traces d'histoire. Le conseil municipal a décidé d'étendre son action au niveau des dépendances après avoir pris l'assurance que ce bâtiment pourra être intégré dans un projet futur. La dernière phase de la rénovation de l'éclairage public ainsi que la restructuration du réseau d'assainissement vont entrer dans la phase terrain pendant ce deuxième semestre.

Concernant notre territoire, nous sommes dans une phase de mutation profonde au niveau des infrastructures, notamment routières. Trois évènements se cumulent :

- la mise en circulation de la Rcade Sud ;
- l'ouverture imminente du Contournement Ouest Strasbourg (COS) ;
- la mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) accompagnée de la requalification de l'A35.

J'ai la ferme volonté de défendre la qualité de vie dans notre commune dans un nouveau contexte qui risque de nous être défavorable. L'exemple de la ZFE a démontré l'efficacité de l'action des Maires au niveau de l'Eurométropole de Strasbourg puisqu'un compromis qui pourrait être satisfaisant a été trouvé, par rapport à une première mouture irréaliste.

La période de congés à venir devra nous permettre de nous ressourcer et de prendre du recul par rapport à ces nouvelles évolutions. L'Eurométropole de Strasbourg est un acteur essentiel de notre développement et nous sommes toujours à la recherche d'une relation apaisée et équilibrée pour une collaboration efficace.

Nous espérons maintenant retrouver l'intensité de la vie associative que nous avons toujours connue. Nous voulons soutenir nos associations dans ce but. Vous trouverez dans ce bulletin un récapitulatif de tout le potentiel d'activité dont bénéficie notre commune.

Dans l'instant présent, nous avons voulu marquer le début de cette période d'été en renouant avec la tradition du feu d'artifice du 13 juillet, évènement que nous souhaitons familial et ouvert à tous.

Je vous souhaite un bel été. Et plus encore une rentrée sereine avec une vie sociale pleine et entière retrouvée.

Votre Maire Jean HUMANN

Le Conseil Municipal a adopté le 23 mars dernier le budget 2021.

Des changements majeurs concernant la fiscalité locale, recette principale du budget de la commune, sont entrés en vigueur cette année :

- suite à la réforme de la taxe d'habitation, cet impôt sur les résidences principales n'est plus perçu par les communes à compter de 2021 (il n'y a donc plus de taux de taxe d'habitation qui est voté par les communes). Seul un produit de taxe d'habitation sur les résidences secondaires sera encore versé.

- à la place de la taxe d'habitation, le taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui s'élevait en 2020 pour Entzheim à 16,27 %, est majoré du taux départemental 2020 de la même taxe foncière de 13,17 %.

Sans augmentation des taux inchangés depuis 2007, le nouveau taux communal s'élève ainsi pour 2021 à 29,44 %.

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites en 2021 sont en hausse d'un peu plus de 5 % par rapport à 2020.

La poursuite de la réforme de la fiscalité locale par l'Etat n'impacte pas pour l'instant les recettes de la commune puisque les compensations de l'Etat ont été effectuées à niveau égal. Le budget communal continuera dans l'immédiat de bénéficier du dynamisme des bases d'imposition.

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement inscrit en 2021 est également en hausse de près de 5 % par rapport à 2020. Cette variation s'explique essentiellement par les travaux de réfection des réseaux sanitaires effectués à l'Envol et pris en charge par l'assurance dommages ouvrage souscrite par la commune. Les autres postes de dépenses sont globalement stables.

Les recettes d'investissement prévues au budget s'élèvent à la somme record de 2 287 300 €. Dans ce montant figurent près de 964 000 € de subventions d'investissement accordées sur les projets de la commune ainsi qu'un emprunt d'1 million d'euros budgétisé pour financer l'ensemble des nouveaux investissements prévus en 2021.

S'agissant des dépenses d'investissement, le budget 2021 reste très impacté par l'opération phare de ce début de mandat, à savoir l'extension et amélioration de l'école élémentaire, pour un total de 2 221 238,42 €.

Une dizaine d'opérations conséquentes se dégagent également de ce nouvel exercice budgétaire :

- Un montant de 473 000 € figure au budget pour la réhabilitation extérieure de la maison de la cour Saint-Denis dont les travaux ont débuté ;
- Les crédits pour la totalité de la restructuration de l'ancien dépôt d'incendie et aménagement de ses abords sont inscrits pour un montant de 342 000 € ;
- Le petit terrain en herbe de foot ouvert à tous sera transformé en synthétique pour un montant de 300 000 € ;
- Une réserve de 299 000 € est prévue en 2021 pour des acquisitions foncières ;
- Une dernière tranche de rénovation de l'éclairage public décidée en 2020 est prévue en 2021 pour un total de 296 000 € ;

- Des crédits à hauteur de 127 000 € sont prévus pour l'Envol afin d'améliorer le confort thermique estival et d'adapter certains équipements dans les sanitaires et dans les vestiaires ;

- Une enveloppe de 88 000 € figure dans l'opération « matériel mobilier scolaire » pour l'équipement numérique de l'école élémentaire mais aussi pour l'achat des instruments de musique pour le projet « Orchestre à l'école » ;

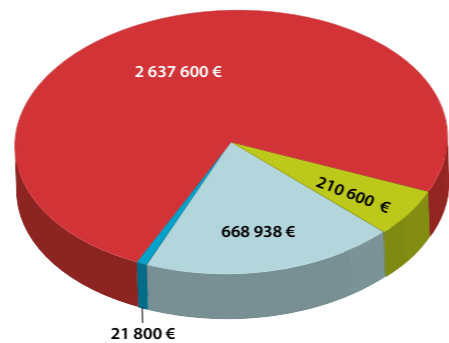
- Une somme de 81 000 € est allouée au paiement des travaux de remplacement du système de chauffage et de mise en conformité de la chaufferie de la mairie effectués en 2020 suite à la rupture d'une canalisation dans le local chaufferie ;

- L'installation de l'éclairage sur les courts de tennis extérieurs est prévue à hauteur de 50 000 €.

Le montant total du budget primitif 2021 de la commune d'Entzheim, toutes sections confondues, s'établit à 8 529 176,84 €.

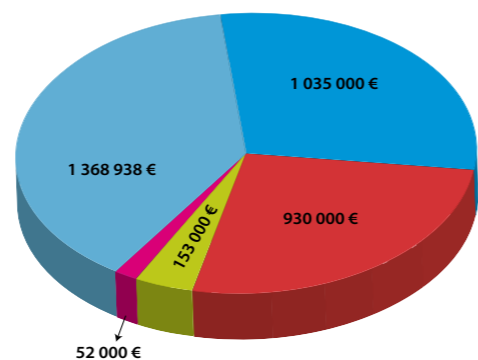
Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 3 538 938,42 €



Recettes

- Produits divers (participations pour l'école de musique, locations de salles, de terrains communaux...)
- Impôts et taxes (produits des taxes foncières et d'habitation, dotations de l'Eurométropole...)
- Dotations, participations, remboursements (dotations de l'Etat, subventions de fonctionnement versées à la commune...)
- Résultat 2020 reporté

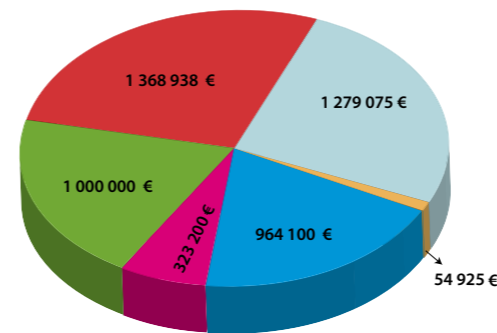


Dépenses

- Charges à caractère général (énergies, petites fournitures, espaces verts...)
- Frais de personnel (traitements du personnel, cotisations...)
- Autres charges de gestion courante (subventions versées, traitement des élus...)
- Charges financières et exceptionnelles, dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement (autofinancement dégagé)

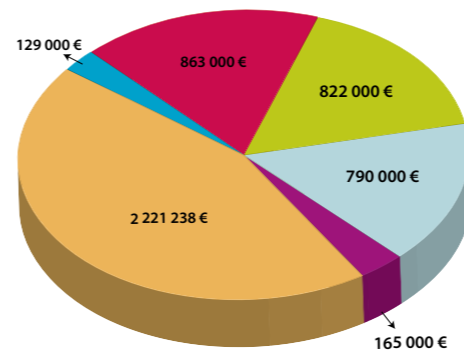
Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 4 990 238,42 €



Recettes

- Recettes d'équipements (subventions d'investissement versées à la commune...)
- Recettes financières (TVA reversée...)
- Emprunt
- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement dégagé)
- Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves)
- Excédent d'investissement reporté



Dépenses

- Dépenses financières (échéances emprunt, réserves...)
- Aménagement et équipement de la zone de loisirs (y compris ancien dépôt d'incendie, Envol, foot, tennis et pétanque), aires de jeux et jardins familiaux
- Travaux sur le domaine public (éclairage public notamment) et autres terrains (cimetière, lac, espaces verts), acquisitions foncières
- Travaux sur bâtiments et terrains communaux
- Acquisition de matériel, mobilier, matériel roulant
- Extension et amélioration de l'école élémentaire



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2021

Le confinement a permis à bon nombre d'habitants de découvrir ou de redécouvrir les plaisirs du jardinage.

La commune, consciente de l'impact de cette activité sur le cadre de vie, renoue avec son concours de fleurissement et vient pour cela d'adopter un nouveau règlement de concours, consultable sur le site internet de la ville. Les critères de notation intégreront désormais l'aspect environnemental de la création.



EXTENSION ET AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux d'extension et d'amélioration de l'école élémentaire se sont poursuivis dans le respect du calendrier défini.



Travaux dans les anciennes salles de classe



La nouvelle entrée d'école

Suite au déménagement début juin des salles de classe dans l'extension, une nouvelle phase du chantier a démarré, portant sur la réhabilitation de la partie ancienne de l'école.

Le 5 juin, une visite du chantier a été organisée à l'attention des élus du Conseil Municipal, en présence des architectes Sylvie Meaude et Fabien Schacherer (Tand'M Architectes de Truchtersheim).



RÉHABILITATION EXTÉRIEURE DE LA MAISON DE LA COUR SAINT-DENIS

Le chantier de réhabilitation extérieure de la maison de la Cour Saint-Denis ainsi que les travaux de première urgence portant sur la grange ont débuté au mois d'avril.

Comme en 2020, une journée portes ouvertes sera organisée le samedi 18 septembre 2021 lors des Journées Européennes du Patrimoine. Le public aura ainsi l'occasion de découvrir le savoir-faire des entreprises spécialisées intervenant sur le chantier et se rendre compte de l'avancement des travaux.

Pour rappel, la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine reste ouverte. Grâce au label fiscal accordé par cet organisme reconnu d'utilité publique, les donateurs peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de la part de l'Etat. Le lien pour accéder à la souscription: www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-de-la-cour-saint-denis-dentzheim



Vue d'ensemble



Reconstitution de la loggia originelle en façade Ouest



Piquage de l'ancien enduit recouvrant le pan de bois



Mise en sécurité de la charpente de la grange



Essai d'enduit à la chaux

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de la deuxième tranche de renouvellement de l'éclairage public viennent de commencer.

Les voies concernées disposeront ainsi de luminaires discrets et esthétiques de technologie LED, plus performants et économes en énergie. Les travaux permettront aussi de solutionner les pannes récurrentes rencontrées dans le quartier du Champ Fleuri.

Le marché se décompose en 3 lots:

- rue de la Blieth et rue du Tramway, pour un montant de 88 547,80 € HT;
- rue de Hangenbieten, pour un montant de 43 660,96 € HT;
- allée de l'Europe et diverses rues, pour un montant de 25 736,00 € HT.



SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Les importants travaux du schéma directeur d'assainissement démarrent prochainement. Sont prévus pour cette année:

- rue des Anémones, de mi-juillet à mi-octobre, travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. La route sera barrée, sauf riverains;
- rues de la Hache et de la Mairie, de mi-octobre à fin novembre, travaux sur le réseau d'assainissement. La route sera barrée, sauf riverains;
- chemin Kingerstenweg, de mi-octobre à mi-décembre, travaux d'assainissement pour alimenter un nouveau bassin d'orage. La route sera barrée, sauf riverains.

Une information spécifique sera diffusée auprès des riverains au fur et à mesure de l'avancée des travaux.



CONCERTATION AUTOUR DU PROJET DE REQUALIFICATION DU CARREFOUR DE LA MAIRIE

Une matinée de concertation autour du projet de requalification du carrefour de la mairie a été organisée le samedi 12 juin, en présence de représentants du bureau d'études et de l'Eurométropole de Strasbourg, qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération avec la commune. Cette matinée a permis d'échanger avec les habitants au sujet de leurs attentes concernant ce projet et de prendre note de leurs remarques. La prochaine étape va être la finalisation du cahier des charges en vue de la désignation d'un maître d'œuvre.



Esquisse proposée au public lors de la concertation par Linder Paysage

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CIMETIÈRE

Il reste encore à finaliser l'ossuaire et les plaques du nouveau jardin du souvenir. Les plantations ont été réalisées en régie par le service technique de la commune.



Le chantier du cimetière, un temps retardé en raison d'aléas liés aux conditions météorologiques et à la mise en œuvre du revêtement en béton, a pris fin avant les fêtes de Pâques.



FLEX'HOP

Le service de transport à la demande Flex'hop est ouvert depuis le 1er mars à l'échelle de 25 communes et des zones d'activités de la seconde couronne de l'Eurométropole.

Malgré le contexte sanitaire, les retours des usagers sont encourageants: près de 12 000 personnes sont désormais inscrites au service (dont 7 000 nouveaux inscrits depuis le 1er mars), et la fréquentation a atteint un pic de près de 3 500 voyages/semaine la 1ère semaine de mai (jusqu'alors le maximum atteint dans la zone expérimentale du Flex'hop Z1 était de 1 300 voyages/semaine).

Le projet a pris récemment un nouvel élan avec l'ouverture, depuis le 21 juin, de 65 arrêts complémentaires, dédiés au service Flex'hop. Implantés en concertation avec les communes dans les secteurs éloignés du réseau de lignes régulières, ces arrêts rapprocheront de nombreux usagers de ce service en améliorant la couverture territoriale du réseau. Pour Entzheim, 3 nouveaux arrêts ont été créés: un arrêt sur le parking de l'Envol, rue des Sports, qui permettra de desservir la zone de loisirs, et deux arrêts dans la zone aéroportuaire, rues Constellation et Caravelle, pour les salariés qui y travaillent. Les arrêts de bus sont également aussi des arrêts pour Flex'hop.



AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF OU À LA RÉPARATION D'UN VÉLO

La commune d'Entzheim souhaite promouvoir les modes de déplacement doux et écoresponsables. L'usage du vélo, en particulier, contribue à l'effort de réduction de la pollution atmosphérique, sonore et à la santé publique. **Pour encourager les habitants à utiliser le vélo comme moyen de transport, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un dispositif d'aide pour l'achat d'un vélo neuf ou pour la réparation d'un vélo.** Ce dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2021.



3 catégories de vélo sont financées à hauteur de:

- pour un vélo « ordinaire »: 30 % du coût d'achat plafonné à 80 € ;
- pour un vélo à assistance électrique (VAE): 10 % du coût d'achat plafonné à 150 € ;
- pour un vélo cargo ou un tricycle à assistance électrique: 10 % du coût d'achat plafonné à 200 € ;
- La réparation d'un vélo est également financée à hauteur de 50 % du coût de la réparation plafonné à 50 €.

Le dossier de demande de subvention peut être retiré à l'accueil de la mairie d'Entzheim ou téléchargé sur le site internet de la ville www.entzheim.fr. Il comporte toutes les modalités relatives à ce dispositif et donne également des renseignements concernant les autres organismes financeurs (Eurométropole de Strasbourg, Etat).

ABONNEMENT CTS: IL SERA GRATUIT POUR LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS DÈS LE 1ER SEPTEMBRE PROCHAIN!

A partir du 1er septembre 2021, les jeunes de 4 à 17 ans résidant dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg pourront bénéficier d'un abonnement CTS bus/tram à 0 euro.

Pour voyager en règle à la rentrée, les bénéficiaires devront être en possession d'un titre de transport, qu'ils devront valider à chaque montée dans un véhicule de la CTS. Ils devront obligatoirement faire une demande d'abonnement le plus tôt possible qu'ils soient déjà clients ou non de la CTS. Il faudra à ce moment-là fournir les pièces justificatives pour avoir droit à la gratuité de l'abonnement.

Cette démarche d'abonnement se fera exclusivement par internet pour éviter les déplacements et les pertes de temps inutiles. L'agence commerciale de la CTS ne pourra d'ailleurs pas traiter ces demandes directement sur place avant fin octobre.

Rendez-vous donc impérativement sur l'agence en ligne de la CTS (accessible depuis le site internet de la CTS, rubrique « Titres de transport » / « Agence en ligne » pour effectuer votre demande en quelques clics! (Si vous n'avez pas encore de carte Badgé, elle sera envoyée à votre domicile par voie postale au plus tôt au mois d'août).

Bon à savoir:

- Pour les jeunes bénéficiaires qui souhaiteraient charger leur abonnement gratuit sur leur smartphone, la demande d'abonnement gratuit sera également possible via l'appli CTS, fonctionnalité « Mes titres » (uniquement possible pour les smartphones Android NFC). Leur téléphone remplacera donc la carte Badgé.
- Pour les personnes nécessitant une aide pour effectuer leur adhésion ou pour les moins connectées, une agence éphémère réservée aux bénéficiaires de la gratuité ouvrira ses portes le 14 juin à la Gare Centrale de Strasbourg (niveau -1 de la grande verrière).

A noter que cette gratuité concerne aussi le transport scolaire pour aller au collège de Geispolsheim. Pour en bénéficier, les démarches décrites ci-dessus doivent être effectuées.

La contremarque gratuite pour le réseau TER à l'intérieur de l'Eurométropole sera également toujours d'actualité. Pour en bénéficier, il faudra en faire la demande sur l'agence en ligne et ensuite charger la contremarque sur la borne qui se situe à l'agence commerciale. Les informations liées à l'obtention de la contremarque sont disponibles sur le site internet de la CTS:

<https://www.cts-strasbourg.eu/fr/se-deplacer/modes-de-transport-complementaires/index.html>

Des questions sur l'abonnement gratuit?

Toutes les réponses sur cts-strasbourg.eu ou en contactant Allô CTS au 03 88 77 70 70.



ZONE À FAIBLES EMISSIONS

La Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a condamné la France pour non-respect de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l'air, pour avoir dépassé de manière systématique et persistante la valeur annuelle limite pour le dioxyde d'azote depuis le 1er janvier 2010.

Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), les territoires en dépassement des valeurs limites de qualité de l'air ont une obligation de mise en place de Zones à Faibles Emissions (ZFE).

Dans ces zones, l'accès est interdit aux véhicules jugés trop polluants au regard de leur classification Crit'Air.

La ZFE est une des mesures qui a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'air pour la protection des populations qui résident dans les zones les plus denses et donc les plus polluées, notamment aux abords des grands axes de circulation.

Le risque d'une mauvaise qualité de l'air sur la santé est réel et demande une action la plus immédiate possible.

D'ici la fin de l'année 2021, le Conseil de l'Eurométropole devra se prononcer sur les prochaines étapes de mise en place de la ZFE : son périmètre précis et le calendrier d'application.

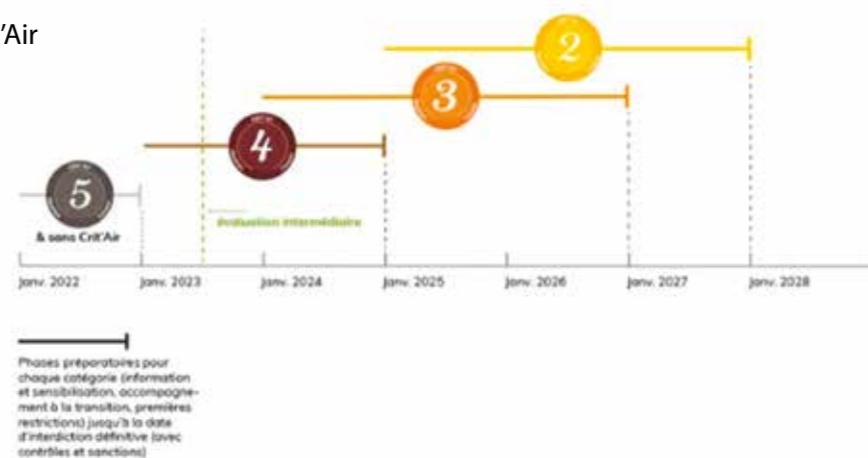
Des mesures progressives

Pour gagner en souplesse, les interdictions de circulation des véhicules en fonction de leur vignette Crit'Air devraient se faire de manière progressive, avec une phase pédagogique d'accompagnement des habitants et des entreprises précédant la date d'interdiction définitive de circuler.

Calendrier proposé sur le territoire de l'EMS :

- De 2022 à 2023 pour les Crit'Air 5 et sans Crit'Air
- De 2023 à 2025 pour les Crit'Air 4
- De 2024 à 2027 pour les Crit'Air 3
- De 2025 à 2028 pour les Crit'Air 2

Par exemple, pour les Crit'Air 5, la ZFE entre en vigueur en 2022 et leur interdiction définitive de circuler en 2023; 2022 étant consacrée à faire de la communication ciblée, à accompagner les ménages et à organiser le changement. Il y aura des contrôles pédagogiques durant ces phases de préparation.



Pour aider chacun dans cette transition, un accompagnement vers les mobilités alternatives et des aides financières massives seront proposées. Des dérogations seront également accordées dans certaines situations.

L'avis du Maire :

Le compromis proposé est le résultat de premières discussions entre la majorité et de nombreux maires et élus en particulier tous les membres du groupe des Maires Indépendants qui se sont fermement opposés à une première proposition jugée irréaliste. Il comprend :

- La mise en place d'un calendrier unique pour toutes les communes pour une équité et une cohérence territoriale.
- Le renvoi à 2028 de la suppression des véhicules Crit'Air 2 au lieu de 2025 comme proposé à l'origine.

Le nouveau calendrier proposé pour un territoire unique constitue un réel compromis qui peut rendre acceptable sa mise en application.

En parallèle de ces discussions, la loi climat qui est en cours d'élaboration pourrait nous imposer un cadencement plus sévère pour les Crit'air 5, 4 et 3 et ne pas concerner les Crit'air 2.

Dans tous les cas, il s'agit de ne pas perdre de vue notre objectif principal qui est l'amélioration de la qualité de l'air pour la protection de la santé des habitants.

BRULAGE DES DÉCHETS

Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets (y compris les végétaux).

NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 9h à 20h
- dimanches et jours de fête de 9h à 11h

D'une façon générale, « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé...* » (article R.1334-31 du Code de la santé publique).

PLAN CANICULE

Chaque année, la mairie recense les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail ou handicapées) qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'assistance des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur simple appel ou passage en mairie, les personnes concernées peuvent demander à être inscrites dans ce registre nominatif.

Un formulaire d'inscription peut aussi être retiré en mairie.

DÉJECTIONS CANINES



Des canisachets mis à disposition par l'Eurométropole peuvent être retirés gratuitement en mairie. Des distributeurs de canisachets en libre-service ont été mis en place dans les espaces publics et le long du chemin piétonnier. Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remercie pour ce geste citoyen.

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE MOBILE

Rue Jacques Humann

Mercredi 28 juillet 2021 de 11h à 19h
Lundi 30 août 2021 de 11h à 19h
Mercredi 29 septembre 2021 de 11h à 19h
Mercredi 27 octobre 2021 de 11h à 19h
Mercredi 24 novembre 2021 de 11h à 19h

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE VERTE

Rue Jacques Humann

Mercredi 7 juillet 2021 de 14h à 19h
Mercredi 11 août 2021 de 14h à 19h
Mercredi 15 septembre 2021 de 14h à 19h
Samedi 9 octobre 2021 de 10h à 17h
Mercredi 12 novembre 2021 de 14h à 19h

L'utilisation des déchetteries autres que celles de l'Eurométropole de Strasbourg (par exemple Duppigheim...) n'est pas autorisée pour les habitants d'Entzheim.

JOURNÉE DE COLLECTE DÉCALÉE

À Entzheim le jour de collecte hebdomadaire des déchets ménagers est fixé le lundi. Toutefois, ce jour peut être décalé en raison de jours fériés.

La prochaine journée de collecte décalée sera la suivante :

Mardi 2 novembre 2021 au lieu du lundi 1^{er} novembre 2021
--

TOUTES CES INFORMATIONS FIGURENT DANS LE CALENDRIER DE COLLECTE 2021
DISTRIBUE PAR L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

SERVICE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants se fait sur rendez-vous, contactez le 03 68 98 51 89

FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

Le 13 juillet à 23h00: tir du feu d'artifice offert par la commune d'Entzheim. Attention cette année le lieu du tir est déplacé. Pour une vision optimale du feu d'artifice et pour garder une distanciation entre les spectateurs, il conviendra de se rendre rue de Hangenbieten au niveau des jardins familiaux.

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire, le bal populaire en plein air du 13 juillet ne pourra avoir lieu.



Le 14 juillet à 10h30: Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la mairie présidée par Monsieur le Maire, avec la participation de la Société de Musique « La Concorde » et des Sapeurs-Pompiers d'Entzheim.

A noter que le messti et le marché aux puces du mois d'août organisés traditionnellement par La Concorde d'Entzheim n'auront pas lieu.

APP ENTZHEIM PÊCHE À L'ÉTANG - CARTES DE PÊCHE VACANCES



Pour vous détendre cet été, l'APP d'Entzheim vous propose des cartes de pêche journalières au tarif de 10€ la journée. L'achat de carte peut se faire au local des pêcheurs tous les samedis de 17h à 19h et les dimanches de 10h30 à 12h, ou en contactant Alain Riehl au 0681 047995.

VIE SPORTIVE

A.P.P. ENTZHEIM, ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE PISCICULTURE D'ENTZHEIM

Président	Monsieur Alain RIEHL
Adresse	Club House des Pêcheurs Rue du Lac 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	06 81 04 79 95
Adresse mail	riehlal@yahoo.fr
Facebook	APP-Entzheim
Activité proposée	Pêche et Pisciculture
Lieu de l'activité	Lac
Nombre d'adhérents	90
Période d'inscription	Toute l'année
Tarifs des activités proposés	Carte de pêche Etang 45 € adulte, Carte de pêche Etang 33 € enfant
Horaires éventuels des activités	Selon réglementation ouverture de la pêche, disponible au Club House des Pêcheurs

ASSOCIATION FITNESS L'ENVOL D'ENTZHEIM (AFEE)

Président	Madame Françoise HUG
Adresse	4 rue Jean Baptiste Schwilgué 67810 HOLTZHEIM
N° de téléphone	06 82 82 30 70
Adresse mail	francoise.hug@hotmail.fr
Site Internet	www.francoisehug.com
Facebook	Association Fitness Envol Entzheim
Activité proposée	Cours de fitness et de pilates
Lieu de l'activité	Complexe sportif l'Envol
Nombre d'adhérents	170
Période d'inscription	1 ^{ère} semaine de septembre
Tarifs des activités proposés	Abonnement annuel de 160 € à 180 €
Horaires éventuels des activités	Planning des cours sur le site: www.entzheim.fr/fr/association/1/19135/a-f-e-e

BOULE VOLANTE D'ENTZHEIM

Président	Monsieur Guy LANDE
Adresse	29B route de Strasbourg 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	07 60 65 70 60
Adresse mail	boulevolanteentzheim@gmail.com
Facebook	La Boule Volante Entzheim
Activité proposée	Pétanque en compétition et en loisir
Lieu de l'activité	7 rue de la Salle des Fêtes au Club House de pétanque
Nombre d'adhérents	80
Période d'inscription	Janvier - Février pour la compétition, le reste de l'année pour le loisir
Tarifs des activités proposés	45 € la licence pour la compétition et 25 € la carte de membre pour le loisir
Horaires éventuels des activités	Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 20h

BOUGEZ-VOUS ! SORTEZ ! INSCRIVEZ-VOUS ! BOUGEZ-VOUS ! SORTEZ ! INSCRIVEZ-VOUS ! BOUGEZ-VOUS ! SORTEZ ! INSCRIVEZ-VOUS !

BOUGEZ-VOUS ! SORTEZ ! INSCRIVEZ-VOUS ! BOUGEZ-VOUS ! SORTEZ ! INSCRIVEZ-VOUS ! BOUGEZ-VOUS ! SORTEZ ! INSCRIVEZ-VOUS !

VIE SPORTIVE

ENTZHEIM TENNIS CLUB

Président	Monsieur Eric SENAULT
Personne à contacter	Monsieur Luc DEISS
Adresse	Rue Jacques HUMANN 67960 ENTZHEIM (local Tennis)
N° de téléphone	Pour demandes générales : Eric SENAULT 06 31 14 34 16 Pour demandes inscriptions : Luc DEISS 06 82 40 56 79
Adresse mail	esenault@gmail.com / deiss.luc@orange.fr
Site Internet	www.club.fft.fr/entzheim.tc
Facebook	Entzheim Tennis Club
Activité proposée	Tennis
Lieu de l'activité	Courts de tennis
Nombre d'adhérents	70
Période d'inscription	Début Septembre
Tarifs des activités proposés	Différents tarifs : court extérieur et court couvert Ecole de tennis jeune et adulte
Horaires éventuels des activités	Toute l'année – Ecole de tennis jeunes le samedi matin

FOOTBALL CLUB ENTZHEIM

Président	Monsieur Franck ZIMMERLIN
Personne à contacter	Madame Nadine KOEHLER, secrétaire
Adresse	7 rue des Chênes 67960 ENTZHEIM (l'adresse du club est rue des Sports 67960 ENTZHEIM)
N° de téléphone	Nadine KOEHLER : 06 61 14 76 52 — Franck ZIMMERLIN : 06 82 49 34 65
Adresse mail	nadine-koehler@orange.fr / zimmerlinfranck@alsacefoot.fr
Site internet	www.fcentzheim.fr
Facebook	www.facebook.com/fcentzheim1945
Activité proposée	Pratique du football
Lieu de l'activité	Stade municipal
Nombre d'adhérents	200
Période d'inscription	Mai à Février
Tarifs des activités proposés	Renouvellement licence au club (tarif exceptionnel) : Cotisation Jeune 40 €, Cotisation Séniors & vétérans 70 €, pack équipement en option 40 € (taille 6A à 14A), 50 € (taille XS à 3XL) - Nouveau licencié : cotisation Jeune 110 €, Séniors & Vétérans 150 € pack équipement obligatoire compris pour les nouveaux licenciés
Horaires éventuels des activités	Merci de consulter le site internet

VIE SPORTIVE

ENTZHEIM HANDBALL

Président	Monsieur Christian SCHUSTER
Adresse	31 rue du Charron 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	06 61 11 00 21
Facebook	Entzheim Handball
Activité proposée	Handball
Lieu de l'activité	Complexe sportif l'Envol
Nombre d'adhérents	80
Période d'inscription	Toute l'année
Horaires éventuels des activités	Séniors Masculins 1 et 2 lundi et mercredi de 19 h 30 à 22 h 00 Séniors Masculins 3 et Séniors Féminins le jeudi de 19 h 30 à 22 h 00 Jeunes : Mercredi de 16 h 30 à 19 h 30 et jeudi de 18 h 00 à 19 h 30 Matches à domicile : samedi / dimanche

ENVOLANT D'ENTZHEIM

Président	Madame Stéphanie RIEBER
Adresse	39 rue du Champ Fleuri 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	06 07 87 70 99
Adresse mail	envolantentzheim@gmail.com
Site internet	www.envolantentzheim.e-monsite.com
Facebook	Eve-EnVolant-Entzheim
Activité proposée	Club de badminton
Lieu de l'activité	Complexe sportif l'Envol
Nombre d'adhérents	61
Période d'inscription	Tout au long de la saison sportive
Horaires éventuels des activités	Pratique libre : Le mardi de 18 h 30 à 23h et le vendredi de 20h à 23h (pour les +16 ans et pour les enfants accompagnés d'un adulte adhérent) L'entraînement des +16 ans volontaires se déroule le mardi de 20h à 21 h 30 L'école de Badminton se déroule le vendredi de 18 h 30 à 20h (enfants de 8 à 15 ans)

Cotisations pour la saison 2021 - 2022

	Licencié à EVE ADULTE	Licencié à EVE ENFANT	Licencié dans un autre club
	Être né avant le 31/12/2003	Avoir 8 ans en 2021-2022 et être né après 31/12/2003	
Cotisation	100 €	85 €	50 €
Jouer dans une équipe d'InterClub	+ 20 €	+ 20 €	/
Dossier de licence complet avant 1/09/2021	- 10 €	- 10 €	/
Inscription demi-saison (après le 1/02/2022)	- 25 €	- 25 €	- 25 €
Inscription d'au - 2 membres du même foyer	- 10 %	- 10 %	- 10 %

SOLIDARITÉ

AGE D'OR

Président	Madame Christiane PAILLET
Adresse	8 rue des Tulipes 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	03 88 68 81 71
Adresse mail	christiane.paillet@laposte.net
Activité proposée	Rencontres conviviales, projections, lotos, jeux
Lieu de l'activité	Salle du Préau
Nombre d'adhérents	20
Tarifs des activités proposés	Cotisation annuelle 10 € - collation 5 €
Horaires éventuels des activités	3 ^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE D'ENTZHEIM (ADSBE)

Président	Monsieur Pierre FRIEDRICH
Adresse	3 impasse des Mirabelles 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	06 80 59 15 34
Adresse mail	adsbe@orange.fr
Site Internet	www.adsb-entzheim.asso.fr
Facebook	Don du sang Entzheim
Activité proposée	5 collectes de sang annuelles, opérations de promotion et de sensibilisation
Lieu de l'activité	Salle des Fête l'Escale
Nombre d'adhérents	373
Horaires éventuels des activités	Collectes de 16 h 30 à 20h

ASSOCIATION FAMILLES LOISIRS D'ENTZHEIM

Président	Monsieur Patrick BUCHY
Adresse	27 rue des Bosquets 67960 ENTZHEIM
Adresse mail	fl.entzheim@gmail.com
Facebook	Familles-Loisirs-dEntzheim
Activité proposée	Animations pour les enfants : Calvacade et St Nicolas Autre manifestation : Loto

SOLIDARITÉ

SAMARIE
(SOLIDARITÉ-AIDE-MISSION-AMITIÉ-RENCONTRE-INITIATIVE-ENTZHEIM)

Président	Monsieur David FRANK
Adresse	33 route de Strasbourg 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	06 24 03 04 84
Adresse mail	contact@samarie.org
Activité proposée	Œuvres humanitaires
Lieu de l'activité	Presbytère Protestant
Nombre d'adhérents	50
Période d'inscription	Toute l'année

U.N.C (UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS)

Président	Monsieur Georges DUMOULIN
Adresse	4 rue des Griottes 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	03 88 68 94 12
Adresse mail	marlysedumoulin@yahoo.fr
Activité proposée	14 juillet et 11 novembre
Lieu de l'activité	Monument aux morts
Nombre d'adhérents	5

VIE CULTURELLE

« ENTZHEMER SEEKNÄCKES »

Président	Monsieur Charles BAUER
Adresse	36 route de Strasbourg 67960 ENTZHEIM
N° de téléphone	06 84 41 41 69
Adresse mail	charles.bauer@gmail.com
Activité proposée	Théâtre Alsacien
Lieu de l'activité	Salle des fêtes l'Escale
Nombre d'adhérents	35
Période d'inscription	Inscriptions toute l'année

MANIFESTATIONS 2021

(SOUS RÉSERVE DES ÉVENTUELLES MESURES SANITAIRES LIÉES AU COVID-19)

JUILLET

- 5-11** : Espace Jeunes : Détour de planches (Escale)
- 10** : Commune : Cinéma plein air – Animations à partir de 19h et projection du film « Comme un avion » à la tombée de la nuit (parvis Escale)
- 13** : Commune : Feu d'artifice à 23h (rue de Hangenbieten)
- 14** : Cérémonie du 14 juillet à 10h 30 (Cour de la mairie)

AOÛT

- 23** : Association pour le don de sang : Collecte de sang (Escale)
- 28** : Tennis Club Entzheim : Journée Doubles surprises

SEPTEMBRE

- 12** : A.P.P : Pêche individuelle (Club house de pêche)
- 18-19** : Paroisse protestante : Fête (Escale)
- 18** : Portes ouvertes de la Cour Saint Denis à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (accès rue Jacques Humann)
- 20** : Association pour le don de sang : Assemblée Générale (Escale)
- 22** : Boule volante : Journée handicap pétanque

OCTOBRE

- 2-3** : Handball : Fête (Escale)
- 10** : Association des Œuvres Catholiques : Repas (Escale)
- 18** : Association pour le don de sang : Collecte de sang (Escale)
- 23** : Football : Loto (Escale)
- 30** : A.P.P : Sanglier à la broche (Club house de pêche)

NOVEMBRE

- 6** : La Boule Volante : Soirée tarot (Escale)
- 6-7** : A.P.P : Pêche aux brochets (Club house de pêche)
- 11** : Commune : Cérémonie du 11 novembre (Escale)
- 13-14** : Jumeaux et plus : Bourse de puériculture (Escale)
- 26** : Boule volante : Assemblée générale (Escale)
- 27** : Familles et Loisirs : Loto (Escale)

DÉCEMBRE

- 1 ou 8** : Familles et Loisirs : Spectacle Saint Nicolas (Escale)
- 4** : Football Club Entzheim : Fête de Noël (Escale)
- 12** : Commune : Fête de Noël de nos aînés (Escale)
- 19** : SAMARIE : Concert Gospel Kids (Escale)

ciné plein air!
la Troisième Source présente
Festival itinérant dans l'Eurométropole de Strasbourg
TOUS LES SAMEDIS
3 JUILLET
↓
28 AOÛT 2021
TOUTES LES INFOS SUR www.cinepleinair.eu
Animations à partir de 19h (EN JUILLET) de 18h (EN AOÛT)
Projections à la tombée de la nuit
03.07 Fegersheim | 17.07 Schiltigheim | 24.07 Eschau | 31.07 Ostwald | 07.08 Oberhausbergen | 14.08 Reichstett | 21.08 Lampertshausen | 28.08 Hiltzheim
10.07 Comme un Avion → Entzheim Parvis de l'Escale
Possibilité de ramener sa propre assise : chaise pliante, plaid...